

## **Statuts précaires et corvéables**

Depuis la réforme du statut de M.I-S.E en 2003, notre emploi de "pion" a évolué. Si notre boulot était un "job" d'étudiant, ce n'est plus le cas. Nous sommes corvéables à merci en fonction de l'humeur du chef d'établissement. A l'heure actuelle, il est considéré globalement comme un outil de contrôle et de coercition. Cet emploi est ainsi une variable d'ajustement des Dotations Horaires Globales. Il représente bien la réduction des coûts dans l'Education Nationale au détriment des missions socio-éducatives qui constituent notre quotidien professionnel. Ce caractère socio-éducatif de nos missions est, sinon nié, sous-estimé. La précarité est l'autre aspect moins-disant de ce statut. Elle se développe sous toutes ses formes : le temps partiel (subi ou pas) qui maintient sous le seuil de pauvreté, l'annualisation des heures travaillées, la rémunération la plus basse, le contrat renouvelable tous les ans jusqu'à 6 ans maximum... La précarité est le quotidien de celles et ceux qui vivent de cet emploi.

Pourtant, nous faisons un vrai métier. Nos fonctions sont nécessaires au fonctionnement de l'ensemble des établissements scolaires et à l'application du principe de continuité du service public. Les missions n'étant pas précisément définies, les AEDs, APs, AVS, EVS sont souvent réduits à faire bouches-trous. Sans eux, le bahut ne peut plus assurer l'obligation scolaire ou la sécurité des élèves. Soit il ferme, soit il tourne au ralenti. Les jours de grève ou de maladie, on sollicite les plus précaires d'entre nous pour remplacer temporairement les absents. Nous sommes solidaires en cela des agents de service qui entretiennent les établissements scolaires à moindre coût et qui aimeraient être visibles et considérés en tant que personnels d'éducation à part entière. Il est donc légitime de revendiquer des améliorations conséquentes pour nos emplois dans le contexte d'évolution actuelle du milieu scolaire.

## **Ce que l'on demande**

=> Pour une réelle et conséquente reconnaissance professionnelle :

Nous ne voulons pas être des personnels/pansements. Nous sommes des personnels d'encadrement et d'éducation cruciaux pour le déroulement de la scolarité de nos élèves et dans l'accompagnement vers leur réussite. Une revalorisation de nos fonctions à travers une reconnaissance des compétences générales et des qualifications professionnelles ainsi qu'une augmentation des salaires nous paraît tout à fait possible mais surtout indispensable. Une VAE effective pour tous les personnels mentionnés doit nous permettre enfin d'envisager des évolutions de carrière en interne ou des perspectives dignes de ce nom à destination du marché du travail.

=> **Contre le recrutement local et pour un recrutement académique :**

S'inscrire sur SIATEN nous l'avons tous fait. Mais notre emploi est à la discrétion des chefs et selon les besoins des établissements. Notamment pour les horaires. Revenir à un recrutement académique permettrait un meilleur accès à cet emploi et une possibilité d'être remplacé quand besoin est. Enfin, par la disparition de la relation marchande employeur-employé au sein des équipes de l'établissement, nous serions à l'abri des arbitraires locaux et nos missions seraient recentrées sur les objectifs socio-éducatifs et pédagogiques de ce métier. Le chef d'établissement ou le CPE n'est pas seulement un contre-maître sous employeur! Il est d'abord un éducateur. C'est un collègue.....notre collègue de vie scolaire. On se doit tous d'incarner le service public d'éducation, homogène dans son cadre national.

**Assemblée générale, Mercredi 4 décembre 2013  
16H, salle Ferrer, Bourse du travail de Paris**